

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Mairie de Bembéréké**

Objet : Travaux d'ouverture de voies dans l'Arrondissement de Ina et de construction de dalots sur les axes Guera N'kali Boro et Bérubouay Kabanou

Référence SIGMAP : T_DST_125682

Avis n° **015** /MC-BKE/DST/PRMP/SP-PRMP du **24.09.**/2026

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la deuxième version du plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bembéréké publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 juillet 2026.

2. La Mairie de Bembéréké a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2026, des fonds de FADeC et de budget autonome, afin de financer l'aménagement du territoire et la gestion durable des ressources naturelles et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux d'ouverture de voies dans l'Arrondissement de Ina et de construction de dalots sur les axes Guera N'kali Boro et Bérubouay Kabanou.

3. La Mairie de Bembéréké sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour :

Le lot 1

- Le reprofilage léger/ouverture de 6,005 km de voie ;
- Le traitement des points critiques sur les neuf axes identifiés en faisant des apports latéritiques arrosés et compactés ;
- La construction d'ouvrages de fortune ;
- La construction de caniveaux fermé en béton armé.

BON A LANCER

Le Lot 2

- Un dalot de 2x300x300 au PK0+300 de l'axe Guera N'kali-Boro avec des travaux connexes de dégagement en amont et en aval de l'ouvrage à construire, la mise au gabarit de la plate-forme avec nivellement et formation de bombement étalé à 7%, l'arrosage et le compactage à 5% de l'assiette y inclus matériaux requis provenant des fossés latéraux, la réalisation de perrés maçonnés pour la protection du remblai d'accès de l'ouvrage, la fourniture et la mise en œuvre de graveleux latéritique y

compris toutes sujétions d'exploitation des gîtes d'emprunt (pour le traitement des points critiques) ;

- Un dalot de 4x400x400 au PK1+900 de l'axe Guera N'Kali-Boro avec des travaux connexes de dégagement en amont et en aval de l'ouvrage à construire, la mise au gabarit de la plate-forme avec nivellement et formation de bombement étalé à 7%, l'arrosage et le compactage à 5% de l'assiette y inclus matériaux requis provenant des fossés latéraux, la réalisation de perrés maçonnés pour la protection du remblai d'accès de l'ouvrage, la fourniture et la mise en œuvre de graveleux latéritique y compris toutes sujétions d'exploitation des gîtes d'emprunt (pour le traitement des points critiques).

Le Lot 3

- Un dalot de 2x200x150 au PK2+100 de l'axe Kabanou - Béroubouay avec des travaux connexes de dégagement en amont et en aval de l'ouvrage à construire, la mise au gabarit de la plate-forme avec nivellement et formation de bombement étalé à 7%, l'arrosage et le compactage à 5% de l'assiette y inclus matériaux requis provenant des fossés latéraux, la réalisation de perrés maçonnés pour la protection du remblai d'accès de l'ouvrage, la fourniture et la mise en œuvre de graveleux latéritique y compris toutes sujétions d'exploitation des gîtes d'emprunt (pour le traitement des points critiques).

Ces travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

BON A LANCER

- ❖ **Lot 1** Ouverture de voies dans l'arrondissement de Ina.
- ❖ **Lot 2** Construction d'un dalot de 2*300*300 sur l'axe Guera N'Kali-Boro au PK0+300 et d'un dalot de 4*400*400 sur l'axe Guera N'Kali--Boro au PK1 + 900.
- ❖ **Lot 3** Construction d'un dalot de 2x200x150 avec aménagement sommaire sur l'axe Béroubouay Kabanou dans l'arrondissement de Béroubouay.

NB : L'évaluation et l'attribution seront effectués par lot. Un soumissionnaire peut postuler pour un (01) ou les trois (03) lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée justifié par son registre de commerce et/ou les statuts (lots 1, 2, et 3) ;

- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, groupement d'entreprises ou sous-traitant ou cotraitant au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025) au moins deux (02) marchés similaires de :
 - (travaux d'entretien courant, travaux d'entretien périodique/aménagement des Infrastructures de Transport Rural (ITR) par la méthode HIMO ou mécanisé avec réalisation de caniveaux), chacun d'un montant supérieur ou égal à seize millions (16 000 000) Francs CFA hors taxe (lot 1) ;
 - (construction d'ouvrage de franchissement de section minimum 4x400x400, travaux d'entretien périodique/aménagement des Infrastructures de Transport Rural (ITR) par la méthode HIMO ou mécanisé avec précision de réalisation de dalot de section minimum 4x400x400), chacun d'un montant supérieur ou égal à quatre-vingt-douze millions (92 000 000) Francs CFA hors taxe (lot 2) ;
 - (construction d'ouvrage de franchissement, travaux d'entretien périodique/aménagement des Infrastructures de Transport Rural (ITR) par la méthode HIMO ou mécanisé avec précision de réalisation de dalot de section minimum 2x200x150) chacun d'un montant supérieur ou égal à quinze millions (15 000 000) Francs CFA hors taxe (lot 3) ;justifiés par les copies légalisées des attestations de bonnes fins d'exécutions assorties des contrats (pages de gardes, pages de signatures et pages portant les montants en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réceptions définitives, signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administrations publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).
- disposer de matériel nécessaire tel qu'indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).

Capacité financière :

BON A LANCER

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024, 2023) au moins égal à vingt millions cinq cent mille (20 500 000) Francs CFA pour le lot 1, cent quinze millions cinq cent mille (115 500 000) Francs CFA pour le lot 2 et dix-neuf millions (19 000 000) Francs pour le lot 3 pour les marchés de travaux, justifiés par les états financiers certifiés (quinze premières pages) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECA) et portant la mention DGI.

- Disposer d'avoirs liquides ou de lignes de crédits à hauteur de huit millions trois cent trente-neuf mille quatre cent vingt-quatre (8 339 424) FCFA pour le lot 1, de trente millions neuf cent neuf mille neuf cent vingt-quatre (30 909 924) FCFA pour le lot 2 et de six millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (6 169 492) FCFA pour le lot 3, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : Les critères de capacité financières sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée justifié par son registre de commerce et/ou les statuts (lots 1, 2 et 3) ;
- Disposer de personnel clé et d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).
- Disposer de matériel nécessaire tel qu'indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).

Capacité financière :

BON A LANCER

- Les entreprises devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers certifiés de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECA et portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en originale ou en copies légalisées.
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de huit millions trois cent trente-neuf mille quatre cent vingt-quatre (8 339 424) FCFA pour le lot 1, de trente millions neuf cent neuf mille neuf cent vingt-quatre (30 909 924) FCFA pour le lot 2 et de six millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (6 169 492) FCFA pour le lot 3, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé ou ayant un correspondant au Bénin.
- Disposer d'une assurance de risques professionnels responsabilité civile chef d'entreprise en original portant l'objet du marché et couvrant la durée d'exécution de chaque lot d'un montant d'au moins égal à dix-neuf millions

cent quatre-vingt mille six cent soixante-quinze (19 180 675) Francs CFA pour le lot 1, cent six millions six cent trente-neuf mille deux cent trente-sept (106 639 237) Francs CFA pour le lot 2 et dix-sept millions sept-cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (17 737 288) Francs CFA pour le lot 3, délivrée par une compagnie d'assurance.

NB: Les critères de capacité financières sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (04) mois pour le lot 1, de six (06) mois pour le lot 2 et de cinq (05) mois pour le lot 3.

Les offres proposant des délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email : prmp.bembereke@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics (SP-PRMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat Civil, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes heures locale (GMT+1).

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 28/09/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bembéréké sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat Civil, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn heures locales . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

9. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bembéréké sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat Civil, Tél : 0141293126, au plus tard le 22/10/2026 à 10 heures précises, heure locale (GMT + 1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Mairie de Bembéréké, le 22/10/2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1).

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cent soixante-six mille sept-cent quatre-vingt-huit (166 788) Francs CFA pour le lot 1, de neuf cent vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (927 298) Francs CFA pour le lot 2 et de cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (154 237) Francs CFA pour le lot 3. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres (justifier le statut de micros, petites et moyennes entreprises).

RON A LANCER

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

14. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet

Fait à Bembéréké, le 24/10/2026.

La Personne Responsable des Marchés Publics



Aymare T. S. HOUNAHO